

**Nom de la zone :** Côte-du-Sud

**Date :** 1 mars. 24

**Catégorie de problématique :** 3. Destruction et/ou dégradation de la qualité des milieux humides ou hydriques

- **Autre catégorie #1 (facultatif) :** Au besoin, choisissez un élément
- **Autre catégorie #2 (facultatif) :** Au besoin, choisissez un élément

**Autre(s) nom(s) pour cette catégorie dans le PDE (facultatif) :**

**Dégradation des habitats**

**Catégorie présente :**

**Catégorie potentiellement présente :**

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

### DESCRIPTION FACTUELLE :

Sur le territoire de la Côte-du-Sud, les données sur les milieux humides proviennent de la cartographie des milieux humides potentiels du Québec, qui fournit une information de base sur leur emplacement et type. Une cartographie plus précise existe dans la Basse-Terre du Saint-Laurent grâce à Canards Illimités Canada. Cependant, il y a peu d'informations sur l'impact des activités humaines. Les plans régionaux des milieux humides et hydriques aideront à répondre à ces questions. Les milieux humides couvrent 11 % du territoire de l'OBV, soit environ 309 km<sup>2</sup>. Les marécages (169 km<sup>2</sup>) et les tourbières (127 km<sup>2</sup>) sont les plus répandus. L'expression « milieux humides et hydriques » désigne des zones naturelles ou modifiées, caractérisées par la présence d'eau, permanente ou temporaire, stagnante ou en mouvement. Ils incluent les marais, tourbières, et marécages, tandis que les milieux hydriques incluent les lacs et cours d'eau, comme l'estuaire du Saint-Laurent. Certains habitats, comme le lac Vaseux à Saint-Cyrille-de-Lessard, sont protégés pour préserver le rat musqué (8 ha), et d'autres, comme le refuge biologique de Notre-Dame-du-Rosaire (205,50 ha) et la tourbière de la Grande Plée bleue (193,13 ha), sont également protégés.

Chaque milieu humide joue un rôle indispensable dans la lutte aux changements climatiques grâce à leurs multiples fonctions écologiques. Certains agissent comme des tampons naturels, ils retiennent l'eau lors des fortes précipitations, ce qui permet de réduire les risques d'inondation en absorbant et en régulant les excès d'eau. De plus, ils purifient l'eau en éliminant les polluants tels que les nutriments en excès, les sédiments et les produits chimiques, contribuant ainsi à la qualité des eaux. La capacité des tourbières à stocker du carbone à long terme est également essentielle, car cela aide à atténuer le réchauffement climatique en emprisonnant de grandes quantités de dioxyde de carbone dans les sols et la végétation. Enfin, les milieux humides fournissent un habitat précieux pour les poissons et de nombreuses espèces sauvages, favorisant ainsi la biodiversité et le maintien d'écosystèmes sains et résilients.

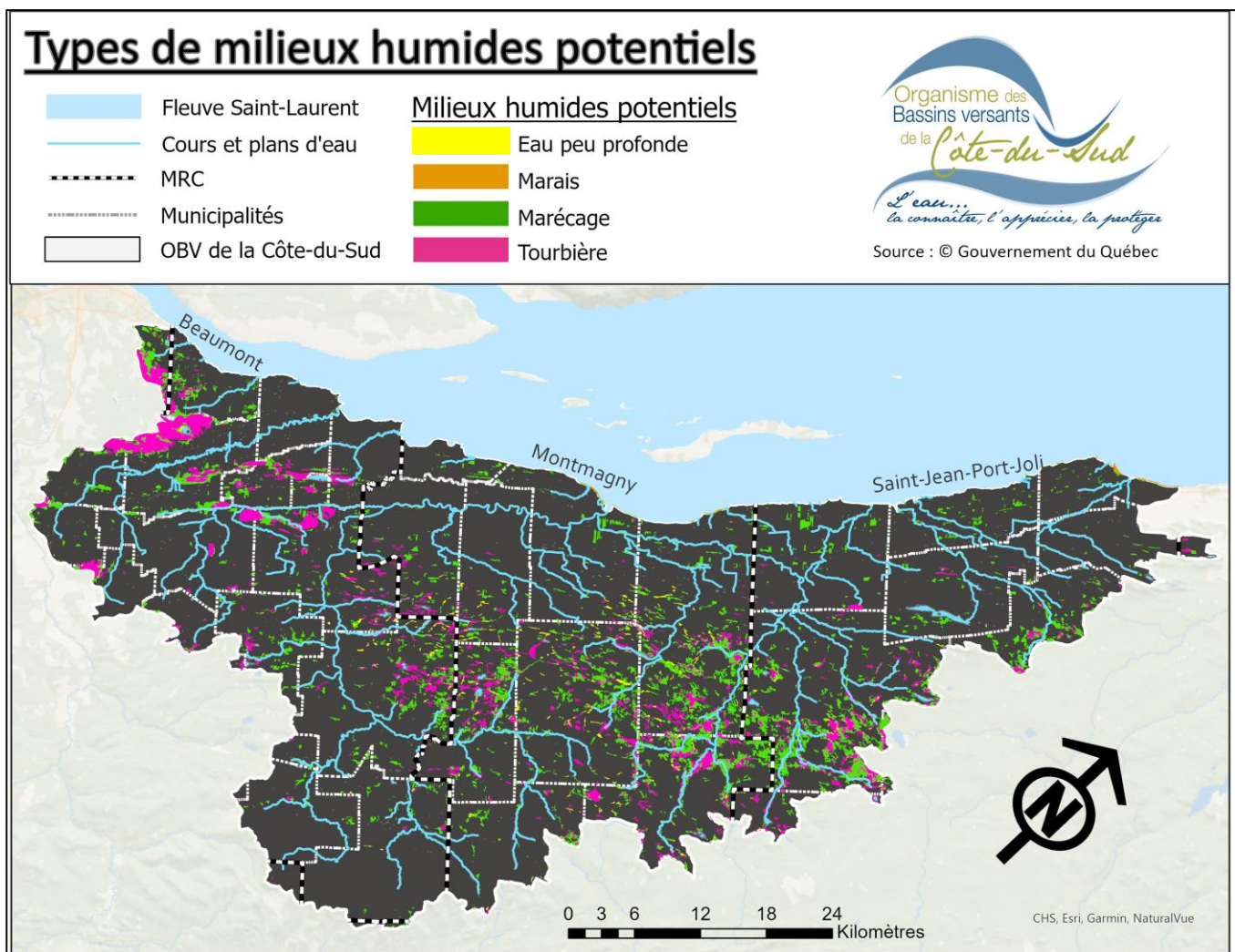
Plus précisément, les marécages arborescents, qui dominent notre paysage, sont des écosystèmes riches en nutriments. Situés dans des plaines inondables et des dépressions, ils ralentissent le drainage, réduisant les inondations, filtrant les polluants et capturant les sédiments. Ces forêts marécageuses fournissent ainsi des services écologiques essentiels à la régulation des eaux et à la biodiversité.

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

### CONSÉQUENCES PRINCIPALES :

- Diminution de la biodiversité
- Aggravation des impacts des changements climatiques
- Problématique d'érosion
- Perte de la résilience des écosystèmes
- Perte de la capacité des milieux humides à améliorer la qualité de l'eau
- Perte du pouvoir tampon
- Diminution du stockage de carbone
- Perte de potentiel d'activité récréotouristique

### LOCALISATION GÉNÉRALE :



Cette problématique concerne l'ensemble des milieux humides et hydriques du territoire. Toutefois, les milieux les plus à risque sont situés à proximité des activités anthropiques, que ce soient les milieux urbains, les activités anthropiques, l'exploitation forestière, les gravières/sablières, etc. Le développement des activités anthropique amène nécessairement une pression sur la qualité de nos milieux humides et hydriques.

## 2) Les problématiques de cette catégorie sont causées par les éléments suivants dans la zone:

Dans les milieux humides et hydriques, plusieurs causes du déclin des habitats ont été identifiées.

### **Développement économique**

La cause principale de la problématique est le développement économique (agriculture, industries, énergie, biens et services, urbanisation) qui nécessite la construction d'infrastructures et la mise en place de plusieurs activités qui détruisent les milieux humides et hydriques en prenant leur place. L'élimination des arbres sur le bord des cours d'eau par l'exploitation forestière, l'agriculture ou l'urbanisation nuit fortement aux conditions de vie de la vie aquatique. En effet, sans l'ombre apportée par les arbres, les cours d'eau se réchauffent et s'évaporent plus rapidement. Sans les racines des arbres, les berges deviennent aussi plus sensibles à l'érosion, ce qui augmente la turbidité des cours d'eau. Ainsi, les poissons ont plus de difficulté à survivre dans leur habitat.

### **Exploitation des tourbières**

L'extraction de la tourbe dans les tourbières dans la MRC de Bellechasse détruit ces milieux riches en biodiversité et diminue leur capacité en stockage de carbone.

### **Manque de sensibilisation, de connaissances et de ressources**

La population générale peut aussi contribuer à la perte des habitats. Par exemple, elle peut dégrader un milieu naturel par ses déchets, le piétinement, l'arrachage de plantes, la baignade, le déversement intentionnel ou accidentel de produits chimiques dans l'eau. Ainsi, elle manque de sensibilisation et de connaissances face à l'importance de l'environnement.

### **Agriculture**

L'agriculture a favorisé la perte des milieux humides en les asséchant et en les drainant pour les cultiver. Cependant, l'agriculture provoque l'érosion des sédiments, des éléments nutritifs et des pesticides vers les cours d'eau. L'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP) a coordonné le projet de mise en valeur des habitats fauniques dans le sous-bassin de la rivière de la Fourche, à Armagh. Le rapport indique que l'érosion, la sédimentation et les inondations dégradent la qualité de la rivière et des milieux humides en plaine inondable souvent situés près de zones agricoles. Le déboisement lié à la construction de chemins intensifie le ruissellement en aval (AMVAP, 2017). Des activités de VTT ont aussi été observées dans des zones sensibles, bien que non caractérisées.

### **Changements climatiques**

Les changements climatiques ont modifié les écosystèmes marins, terrestres et d'eau douce dans le monde entier. Ils ont causé la perte d'espèces locales, augmenté les maladies et provoqué une mortalité massive de plantes et d'animaux, entraînant les premières extinctions liées au climat. Le déplacement des espèces vers d'autres régions plus favorables à leur développement est problématique au Québec. En effet, de nombreuses espèces d'insectes et de plantes exotiques sont maintenant capables de survivre aux conditions climatiques actuelles du Québec. Elles engendrent de nombreux problèmes, car elles occupent les habitats des espèces indigènes, et peuvent même les consommer. De plus, certaines de ces espèces n'ont aucun prédateur naturel au Québec pour les contrôler.

### **Espèces envahissantes**

En plus des changements climatiques, le commerce et le déplacement humain transportent volontairement ou involontairement des espèces d'un endroit à un autre. Lorsque les nouvelles espèces survivent aux conditions de leur nouveau milieu, elles transforment les conditions de vie du milieu et exercent une pression sur les espèces indigènes. L'Association forestière des deux rives (AF2R) a mené une campagne de sensibilisation de 2022 à 2023 auprès des propriétaires de lots contenant des milieux humides dans le bassin versant de la rivière Trois Saumons. Leur caractérisation a révélé la présence de cinq espèces exotiques envahissantes, dont la renouée du Japon, qui menace la biodiversité de ces milieux sensibles (AF2R, 2024).

## Références :

Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP). (2017). *Mise en valeur des habitats fauniques du sous-bassin versant d'Armagh* [PDF].

<https://www.amvap.ca/fichiersUpload/fichiers/20210923112013-sous-bassin-armagh-cpi.pdf>

Conservation de la nature Canada (CNC). (n.d.). *Changements climatiques*.

[https://www.natureconservancy.ca/fr/nous-trouver/quebec/notre-travail/changements\\_climatiques.html](https://www.natureconservancy.ca/fr/nous-trouver/quebec/notre-travail/changements_climatiques.html)

Association forestière des deux rives (AF2R). (2024). *Communiqué de presse : Conservation volontaire de milieux humides dans la MRC de L'Islet – Phase II*. <https://www.af2r.org/wp-content/uploads/2024/02/Comm-bilan-3Saumons-2024.pdf>

Gouvernement du Canada. (n.d.). *Solutions climatiques fondées sur la nature*.

[https://www.canada.ca/fr/services/environnement/notre-environnement/solutions-climatiques-fondees-nature.html?utm\\_campaign=eccc-eccc-nbs-22-23&utm\\_medium=sem&utm\\_source=ggl&utm\\_content=ad-text-fr&utm\\_term=zones%20humides%20et%20changement%20climatique&adv=2223-385400&id\\_campaign=19689203434&id\\_source=147501722873&id\\_content=648213501083&gclid=Cj0KCCQiA0oagBhDHARIsAlBbgdQXZfHTi07tynmpWJx6xbwnTra28bcrT0ghOnFFwLNTCu4MeZFxi4aAnBvEALw\\_wcB&gclsrc=aw.ds](https://www.canada.ca/fr/services/environnement/notre-environnement/solutions-climatiques-fondees-nature.html?utm_campaign=eccc-eccc-nbs-22-23&utm_medium=sem&utm_source=ggl&utm_content=ad-text-fr&utm_term=zones%20humides%20et%20changement%20climatique&adv=2223-385400&id_campaign=19689203434&id_source=147501722873&id_content=648213501083&gclid=Cj0KCCQiA0oagBhDHARIsAlBbgdQXZfHTi07tynmpWJx6xbwnTra28bcrT0ghOnFFwLNTCu4MeZFxi4aAnBvEALw_wcB&gclsrc=aw.ds)

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs (MELCCFP). (2018). *Milieux humides potentiels* [Jeu de données]. Données Québec.

<https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/milieux-humides-potentiels> (consulté le 27 février 2024).

Comité français UICN. (2018). *Les zones humides disparaissent trois fois plus vite que les forêts*. <https://uicn.fr/les-zones-humides-disparaissent-trois-fois-plus-vite-que-les-forets/#:~:text=Les%20menaces%20persistantes%20et%20croissantes,%C3%A9rosion%20des%20sols%20en%20amont>